

**Responsable UE**  
Bernard Minguet

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Carine Dujardin

**Contact**  
service.etudiants@saint-  
luc.be  
+32 4 341 81 33

**Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre

3 crédits • 60 points • 60 heures

Prérequis : 2S103 Gravure

## Activité.s d'apprentissage

---

**PS306 - Gravure atelier**

3 crédits • 60 points • 60 heures • Minguet Bernard

## Acquis d'apprentissage

---

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- gérer, de façon créative et autonome, des problèmes plastiques liés à l'usage des techniques de la gravure comme moyen d'expression plastique autant que de reproduction.
- présenter et soutenir sa production plastique avec une terminologie adaptée.
- présenter une production de gravure dont la thématique est laissée à la liberté de l'étudiant considérant que la technique d'impression sera l'élément essentiel du vocabulaire plastique à mettre en œuvre.

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

---

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Important - Cette activité d'apprentissage étant artistique, conformément au règlement des études, il n'y a **pas** de seconde session possible.

## Compétences

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C2 C4 C5 C6 de notre référentiel interne.

## Objectifs

---

### L'écriture des acquis d'apprentissage intermédiaires

Au terme de l'unité d'enseignement « activités de soutien à l'option – gravure », l'étudiant est capable de :

concevoir une planche (épreuve) pour la réalisation de multiples en usant des techniques de la gravure comme langage plastique, en choisissant une technique appropriée à sa démarche, à son projet personnel et à l'intention qu'il veut donner à ses gravures sur base des informations recueillies préliminairement, de définir un protocole pour la réalisation d'une œuvre imprimée en s'appropriant les connaissances en techniques d'impression artistique relatives aux procédés de fabrication propres à la technique de la gravure, aux outils et matériaux spécifiques utilisés, au vocabulaire spécifique à cette technique d'impression.

## Contenu

---

Noir et blanc ou couleurs, encres traditionnelles ou acryliques, techniques sèches ou eau-forte, intervention infographique, héliogravure, en creux ou en reliefs, choix des papiers ou autres supports, toutes les possibilités peuvent être présentées, voire exploitées, suivant la direction créatrice qui sera déterminée en réflexion avec l'étudiant et en fonction de sa sensibilité artistique et de son expérience.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Un choix sera effectué parmi les techniques présentées et essayées lors des deux années de gravure précédentes : noir et blanc ou couleurs ; encres traditionnelles ou acryliques ; impressions sur papiers ou tissus ; intervention de l'infographie ou manière crayon ; film photopolymère ou vernis durs, en creux ou en reliefs, lithographie, toutes les possibilités peuvent être présentées, voire exploitées, suivant la direction créatrice qui sera déterminée en réflexion avec l'étudiant et en fonction de sa sensibilité artistique, lui permettant, au travers de la gravure, de s'épanouir en parfaite osmose avec la perception globale de son art, et ainsi de présenter des œuvres personnelles, qui pourront être riches de son expérience, crédibles à tous, et impliquant l'artiste dans son métier.

-connaissances

en complément à l'apprentissage des deux années de gravure précédentes, des interventions rigoureuses exhibant les différentes techniques de la gravure et/ou de la lithographie pourront être présentées, affinées- à partir de différents médias, d'exemples ou de pratiques directes, et plus spécifiquement en fonction du choix opéré pour la réalisation de la composition.

-production personnelle

une composition en adéquation/en parallèle à la démarche artistique propre à l'étudiant sera établie et un travail plus personnel réalisé, une œuvre répondant aux objectifs artistiques intrinsèques à l'étudiant.

# Bibliographie

---

- Les Techniques de la Gravure - Ales Krejca - Collection Techniques d'Art - Gründ
- L'Estampe de la Gravure à l'Impression - Jörg De Sousa - Fleurus
- L'Encyclopédie Diderot et d'Alembert - Gravure et Sculpture - Inter-Livres
- Cours de Gravure - Nicole Lebourg - Vecchi
- La Gravure sur Métal - Mireille Baltar - Ulisse Editions
- La Gravure en Taille-Douce - Dessain et Tolra
- Les Graveurs de la Renaissance - Parkstone Aurora
- La Gravure Contemporaine - Marie-Janine Solvit - Le Temps Apprivoisé
- Dictionnaire Technique de l'Estampe - André Béguin
- La gravure non toxique - Boegh Henrik
- Comment regarder la gravure - Lorenza Salamon
- Gravures & Impressions techniques & création - Martin Judy
- La gravure originale au XIXe siècle - Marx Claude-Roger
- La gravure - Paoluzzi Maria-Cristina
- manuel complet de gravure - B.Fick & B.Grabowski- Eyrolles
- Utopie et révolte (gravure allemande du jugendstil au bauhaus)- Musées de Strasbourg
- La gravure en taille douce : paroles de graveurs-Dessain & Tolra

## Mode d'évaluation pratique

---

### ÉVALUATION

#### *Pondération totale / (80)*

-Production en équivalence avec la démarche artistique personnelle :

1 travail à présenter (minimum, en fonction des techniques et des formats)

/ 30 :

-Prise en charge du projet de création (projet de composition, préparation des planches, documentations)

/ 30 :

-Évaluations des contraintes esthétiques et techniques du projet, autonomie depuis la préparation de la planche jusqu'à son impression (choix des méthodes et outils, encrage, choix des papiers), présentation.

/ 10:

-Impressions : minimum 3 impressions correctes (tirages cadrés, sans taches, valeurs optimales).

/ 10 :

#### *Participation à l'atelier*

rangement, nettoyage, respect du matériel..

---

#### Remarques :

Seuls les étudiants ayant assisté à tous les cours seront évalués, à l'exception des cas suivants :

1. Absences justifiées pour motifs légitimes (les justificatifs doivent être transmis à l'administration de l'école avec une copie envoyée par mail au professeur).

2. Les tolérances suivantes sont appliquées :

- Jusqu'à 2 absences injustifiées autorisées,

- Tout retard de plus de 45 minutes sera considéré comme une absence injustifiée.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours